



Conseil municipal du vendredi 22 octobre 2021

- Indice 1 -

Présents (12): Alain MESBAH SAVEL, Agnès ORÊVE, Sylvain BOSC, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Isabelle JUNIQUE, Axel CABLÉ, Patrick MARGAND, Daniel SAPET, Jean-Marc COULAUD, Bernard-Régis MAGNOULOUX.

Absents (3): Catherine GAUTHIER (pouvoir à Isabelle JUNIQUE), Jessica MOTTIN (pouvoir à Alain MESBAH-SAVEL), Tanguy ANTRESSANGLE.

Secrétaire de séance: Axel CABLÉ

1. Ordre du jour

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service eau potable du syndicat des eaux Cance Doux (Alain MESBAH)

Voté à 15 voix pour

Le Syndicat des eaux Cance-Doux dispose de la compétence eau potable que lui ont déléguée 4 EPCI-FP (la communauté de communes Portes de DrômArdèche, la communauté de communes du Val d'Ay, Arche Agglo et Annonay Rhône Agglo) pour le compte de 27 communes. 33 677 habitants ont été desservis en 2020. La consommation moyenne par abonné est de 106,16 m³/abonné (un abonné = 2,49 personnes).

Synthèse qualitative des eaux brutes :

Les eaux brutes sont prélevées dans la nappe phréatique du Rhône : 100% des volumes prélevés proviennent de ressources souterraines. L'eau est bien minéralisée ; les deux stations de production (Arras sur Rhône et St Jean de Muzols) subissent une désinfection de sécurité (chlore). L'eau de la station d'Arras sur Rhône subit également un traitement sur filtre à charbon actif.

Synthèse qualitative des eaux distribuées :

Les eaux distribuées sont les eaux disponibles chez les clients après passage dans le réseau de distribution. 63 prélèvements ont été réalisés à des fins d'analyse physico-chimique. 62 prélèvements ont été réalisés à des fins d'analyse bactériologique. 100% des prélèvements effectués sont conformes à la réglementation.

Taux de conformité	2019	2020
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire bactériologique	98%	100%
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire physico-chimique	100%	100%

Tarification de l'eau et recettes du service

Au cours du dernier exercice (au 1er janvier 2020), le prix du m³ d'eau potable est de 2,01 € TTC (y compris les coûts de secours). Par comparaison, l'observatoire des services publics d'eau en France, dans son rapport

datant de 2020, affiche un prix global de l'eau TTC au 1^{er} janvier 2018, sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³, de 2,05 €/m³ pour l'eau potable.

Frais de scolarité Saint-Jeure-d'Ay (Sylvain BOSCH)

Voté à 14 voix pour, 1 abstention (Fabienne FROMENTOUX)

Pour 3 élèves de St-Victor. Participation de 1078€ par élève, soit 3206,7€ pour 2021-2022. En baisse par rapport à l'année dernière.

Fonds de concours ARCHE AGGLO (Agnès OREVE)

Voté à 15 voix pour

50000€ attribués pour 2021. Sera affecté à la réhabilitation de l'immeuble de la Poste.

Subvention Comité des Fêtes (Agnès OREVE)

Voté à 15 voix pour

Proposition de l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 300€ afin qu'ils puissent démarrer. Débat sur le montant à attribuer (sur facture ?). Organisation du marché de Noël à venir avec déjà 21 artistes - créateurs (interdiction de revente). Il faudra avancer la nourriture etc. Proposition de doubler la subvention pour démarrer (paiera l'assurance pour une année).

Indemnités pour le gardiennage des églises communales (Alain MESBAH)

Voté à 15 voix pour

Les églises du bourg de St-Victor et de Deyras sont des bâtiments de la commune. Pour leur gardiennage, proposition d'attribuer une indemnité à Martine SAYARET et Noëlle BETTON. Plafond identique à ceux des années dernières, égal à 479,86€ pour un résident dans la commune et 101,97€ pour un non résident.

2. Questions diverses

Point sur le repas des aînés 2021 (Alain MESBAH)

111 repas. 5 ou 6 personnes qui ne pouvaient pas se déplacer ont été cherchées. Tout s'est bien passé, et les personnes ont apprécié de pouvoir se retrouver.

Point sur l'opération brioche 2021 (Fabienne FROMENTOUX)

Les dons permettraient de contribuer au financement de 5 projets d'aménagement de locaux à Roiffieux, Empurany, Lalevade, Le Teil, Privas pour l'ADPEI (personnes handicapées).

Une douzaine de bénévoles et d'élus ont participé.

Dépenses de brioche (800€) aux Délices Ardéchois. Recettes de 1617€. Bénéfices de 817€.

Point sur les travaux de voirie et de d'adduction d'eau potable (Alain MESBAH)

L'inauguration de la nouvelle voirie de la D532 de l'entrée à la sortie du bourg de St-Victor a eu lieu le 20 octobre. La partie du milieu du bourg ne sera pas refaite car le revêtement n'était pas abimé.

Les travaux de renforcement des réseaux d'eau potable se poursuivent sur la commune.

Remplacement de Cécile VICTOURON (Alain MESBAH/Sylvain BOSCH)

Isabelle CRÉMILLEUX a été recrutée à compter du 1^{er} novembre sur un contrat de 16h/semaine (mardi et jeudi). Dispose de compétences en comptabilité privée. Sera formée à la comptabilité publique.

Forfait communal école de St-Victor (Sylvain BOSC)

L'an dernier, le coût pour la commune était de 795€ par élève pour 47 élèves.

Cette année la commune paiera 884€ par élève pour 42 élèves (+ 2 élèves extérieurs non pris en charge par la commune).

Point sur les travaux de l'immeuble de la Fontaine et autres (Jean-Marc COULAUD)

Désamiantage en cours.

Instruction du permis de construire en cours.

Fin novembre : obtention du plan final du café de la fontaine, descriptif final.

Fin décembre-début janvier : l'appel d'offre sera envoyé aux entreprises.

Le chemin a été créé derrière l'immeuble de la fontaine qui permettra l'accès pour les chantiers (et plus tard pour l'accès au parking arrière). Les réseaux ont été tirés. Travaux terminés à 60%. Un mur sera également érigé.

Des panneaux seront déposés pour indiquer aux entreprises de ne plus déposer de remblais au niveau du cimetière. En effet la commune n'en a plus besoin maintenant que le chemin est fait. Coût important pour la commune pour les recycler autrement (estimé à environ 6000€). Le remblai existant pourra être cédé. Proposition par ailleurs de rouvrir la déchetterie de Grenouillat.

Bâtiment/appartements de la Poste : 4 devis d'architectes obtenus.

Bâtiment de stockage la Loye (ancien garage) : l'association avance sur les travaux, va mettre du contreplaqué.

Marché: 6 exposants. Les démarches vont être entreprises pour rapatrier le marché au centre bourg à terme comme il était convenu.

Problème d'accès internet/réseau téléphonique au niveau de Dragonnet

M. Jacques Deplace de Dragonnet ainsi que les nouveaux propriétaires font état de problème de réseau internet/téléphonique. Pas d'intervention d'Orange malgré de nombreuses relances. La mairie va prendre contact avec le responsable/ les relancer et faire son possible pour essayer d'arranger la situation.

Réunions à planifier

Réunion commission signalétique (choix couleur plaques, hauteur plaques etc.)

Réunion « Projet de territoire » : réflexion commune du conseil sur les 20-30 ans à venir sur les projets de territoire.

Date prévisionnelle du prochain conseil municipal

3 décembre 2021 à 20h30 à la mairie.